

En application des dispositions de la Note d'Orientations Générales pour le développement du secteur des télécoms à l'horizon 2013, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications a été chargée de réaliser une étude pour l'élaboration d'un plan national d'actions pour le déploiement du haut et très haut débit.

Enjeux du haut débit

De nos jours, l'internet n'est plus un luxe, mais le moyen privilégié pour les communications, l'acquisition de savoirs et les échanges.

Plus encore, le haut débit s'avère le seul canal capable de fournir les débits qui répondent à l'explosion des usages d'aujourd'hui (échanges de photos, son et vidéo, publications en ligne...), et à ceux de demain.

Du point de vue consommateur, le haut débit (HD) ou le très haut débit (THD) amènent un plus grand débit dans les connexions internet, une meilleure qualité de service, la possibilité d'avoir chez soi plusieurs chaînes de télévision à haute définition et de charger sur son mobile des morceaux de musique instantanément. Il apporte simultanément, rapidité et symétrie.

Sur le plan de l'aménagement du territoire, le déploiement du HD ou du THD notamment par la pose de fibre optique, permet de développer l'attractivité économique de ces zones.

Pour les entreprises, l'utilisation de ces technologies constitue un facteur de compétitivité et de gains de productivité.

Enfin, pour l'administration, lesdites technologies lui permettent de proposer aux administrés des services en ligne dans des meilleures conditions.

Par ailleurs, il n'existe pas de définition normalisée des termes haut et très haut débit. Chaque pays adopte le seuil permis à travers les infrastructures de télécommunications qui y sont déployées.

Au Maroc, en application des dispositions de la Note d'Orientations Générales pour le développement du secteur des télécoms à l'horizon 2013, adoptée en février 2010, l'ANRT a été chargée de réaliser une étude pour l'élaboration d'un plan national d'actions pour le déploiement du haut et très haut débit. L'octroi des fréquences pour le déploiement des technologies mobiles 4G est l'une des mesures importantes attendues de ce plan.

Ce plan devrait être rendu public dès son approbation par le Conseil d'Administration de l'agence probablement au premier trimestre 2012.

Enjeux: [Haut débit](#)

Source URL: <https://www.anrt.ma/content/haut-debit#comment-0>